



## CONDITIONS FINANCIÈRES

23-24

Description des frais	Cout annuel (\$)
<b>Inscription annuelle</b>  Payable au moment de la signature de l'entente financière après acceptation de l'élève. En acquittant ces frais d'inscription, les parents réservent la place de leur enfant. Ce montant n'est pas remboursable en cas de désistement de la part de l'élève.	<b>200</b>
<b>Frais de scolarité</b>  Ces frais de scolarité sont valides pour les personnes qui habitent au Québec. Les résidents d'une autre province ou d'un autre pays doivent communiquer avec le secrétariat de l'école pour connaître les frais qui s'appliquent à leur situation.	<b>2 500</b>
<b>Frais accessoires obligatoires donnant accès aux services éducatifs</b>  Pour les manuels scolaires fournis par l'école, les cahiers de travaux pratiques, les photocopies, l'agenda, l'environnement numérique, les affiliations, le matériel de laboratoire, le matériel d'atelier artistique, etc.	<b>468</b>
<b>Frais accessoires obligatoires pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire pour les programmes d'études Passion-Sports et Monde et Culture</b>  Ces frais servent à organiser les différentes sorties et les ateliers des programmes.	<b>320</b>
<b>Frais de transport (montant de base) – Service optionnel</b>  Pour le service de transport en autobus. <i>* Ces frais couvrent les municipalités situées dans un rayon d'environ 31 km autour du SSC (excepté les municipalités en Ontario). Une liste des tarifs par municipalité est disponible au secrétariat (max. : 1 085\$). Un élève qui utilise deux circuits différents se verra facturer le circuit dont le cout est le plus élevé plus 125 \$ (sous réserve des places disponibles).</i>	<b>882*</b>
<b>Repas - Service optionnel</b>  Un service de cafétéria est offert moyennant un contrat annuel. Cela donne accès au repas servi à chaque diner. L'élève peut également se procurer des repas à l'unité à la cafétéria ou apporter son gouter. Le prix est sujet à un ajustement en fonction du cout des aliments.	<b>1 470</b>
<b>Équipes élités – Aigles</b>  Pour les élèves qui font partie des Aigles (RSEQ)	<b>Variable</b>



## Rabais-familles

**Obtenez un rabais lorsque plusieurs de vos enfants fréquentent le Séminaire:**

- 10% pour le 2e enfant;
- 25% pour le 3e enfant;
- Scolarité gratuite pour le 4e enfant.



\* Le rabais est applicable sur les frais de scolarité.